

Les personnels du Collège Jules-Vallès de Choisy-le-Roi
Les syndicats SNES-FSU et CGT Educ'action

Choisy-le-Roi, le 08/09/2023

A

Monsieur Olivier Capitano
Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne
Hôtel du Département
Avenue du Général De Gaulle
94000 CRETEIL

Copies :

Madame la députée de la 2^e circonscription du Val de Marne

Monsieur le Maire de Choisy-le-Roi

Madame la Principale du collège Jules-Vallès

Les fédérations de syndicats enseignants et de personnels de l'Éducation Nationale

Les fédérations et associations de parents d'élèves.

Monsieur le Président,

A la suite d'un accident du travail causé par la chute d'une fenêtre sur une enseignante en mars 2023, le conseil départemental a mené des travaux cet été. La fenêtre qui était tombée n'a pas été remplacée mais rafistolée. Dans une autre salle, une vitre, fendue depuis plusieurs années, n'a pas été changée.

Mais en cette rentrée, nous avons constaté que, dans les autres salles de classe, deux fenêtres sur cinq ont été changées, ne s'ouvrant que partiellement car elles sont bloquées par la perche du store.

Les anciennes fenêtres (trois sur cinq) ont, quant à elles, été condamnées par des vis. La condamnation des fenêtres engendre des conséquences considérables sur la qualité et la circulation de l'air quand les salles sont occupées par des classes, provoquant des malaises, maux de tête et vertiges parmi les élèves et le personnel.

L'air ne circule plus suffisamment et devient rapidement étouffant. Cette situation, indépendante de la chaleur, est aggravée par celle-ci. Les classes chargées engendrent la présence de nombreuses personnes dans un espace confiné, ce qui nécessiterait de pouvoir aérer les salles.

Nous ne comprenons pas le sens de cette intervention, qui nuit gravement aux conditions de travail. Les salles du collège sont censées accueillir des personnels et des élèves, jusqu'à 32 personnes par salle, et leur fournir un cadre de travail digne et physiquement supportable. N'attendons pas un accident ou un malaise pour réagir. Nous demandons l'ouverture urgente des fenêtres condamnées.

Par ailleurs, l'eau n'est pas potable dans le collège. En salle des professeurs, elle est noire et contient des dépôts et résidus. Elle a finalement été déclarée impropre à la consommation dans tout l'établissement à partir de jeudi 7 septembre à 18h30 en attendant

que des analyses soient réalisées. Les élèves et les personnels consomment cette eau depuis le début de l'année et nous ignorons à ce jour quels seront les résultats des analyses et donc les éventuelles conséquences sanitaires.

C'est pourquoi, certains enseignants du collège ont exercé leur droit de retrait et n'ont pas pris les élèves l'après-midi du 07/09 et la journée du 08/09. Ils demandent que des mesures soient prises urgemment pour que les salles puissent bénéficier de conditions de ventilation correctes. Nous exigeons aussi la publication rapide des résultats des analyses et un suivi sanitaire pour les personnes concernées.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Départemental, l'expression de notre parfait attachement au Service Public.

Les personnels du Collège Jules-Vallès
Les syndicats SNES-FSU et CGT Educ'action